



Certificat de compétences bilingues Français/Allemand

Les étudiant-e-s d'une filière bilingue français/allemand du département Technique et informatique peuvent obtenir le « Certificat de compétences bilingues français/allemand BFH-TI ». Celui-ci atteste de leurs compétences à étudier, à travailler et à collaborer dans un environnement bilingue (français/allemand).

Les conditions suivantes sont à remplir :

- obtenir les crédits ECTS pour deux modules de langue « allemand 2^{ème} langue » ou « français 2^{ème} langue » (ceux-ci représentent un total de 4 crédits ECTS). Il est recommandé d'obtenir les crédits pour ces modules durant la première moitié des études ;
- obtenir 2 crédits ECTS pour un module de « Travail collaboratif bilingue » (comprend des groupes tandem¹ français/allemand)² ;
- participation à un entretien individuel final avec un-e professeur-e de langue, durant lequel le niveau de maîtrise de la langue complémentaire sera déterminé ;
- avoir obtenu au moins 184 crédits ECTS au total à la fin des études.

Les étudiant-e-s qui auront rempli avec succès ces conditions se verront décerner, en plus de leur diplôme, le « *Certificat de compétences bilingues français/allemand BFH-TI* » :

La Haute école spécialisée bernoise décerne à N. N. né-e le DD.MM.YYYY de XXX	
le	
Certificat de compétences bilingues Français/Allemand BFH-TI	
N. N. a suivi l'ensemble de ses études dans un environnement bilingue français/allemand. Il/Elle a rempli les exigences correspondantes et montré ses capacités à étudier, travailler et collaborer dans un environnement bilingue français/allemand.	
Langue complémentaire : Allemand Niveau atteint : XXX	
Berne, le DD septembre 20YY	
Prof. Dr. Roger Filliger Responsable pour l'enseignement	Prof. Dr. Patrick Schwaller Doyen de la division Mathématiques, Sciences et Communication

Les conditions susmentionnées comprennent des modules à option et ne font donc pas automatiquement partie du plan d'études standard. La responsabilité de l'obtention du certificat incombe aux étudiant-e-s. Ils/elles sont soutenu-e-s dans cette démarche par les professeur-e-s.

Informations supplémentaires : [Martin Keller](#) , [Valérie Calabria](#)

Biel/Bienne, septembre 2023
Valérie Calabria et Martin Keller

¹ Les groupes tandem sont formés dans la mesure où l'équilibre du nombre d'étudiant-e-s dans les deux groupes linguistiques le permet.

² Les étudiant-e-s des filières Ingénierie automobile et du véhicule ainsi que Génie électrique et technologie de l'information peuvent renoncer à y participer en raison des concepts linguistiques existants, similaires à ceux des tandems. Dans ce cas, aucun crédit ECTS n'est attribué.